



LIGUE MÉDITERRANÉE DE FOOTBALL
CERTIFICATION – SAISON 2017/2018
CERTIFICATS FÉDÉRAUX DE FOOTBALL
FICHE D'INSCRIPTION – 30 MARS 2018

RENSEIGNEMENTS ÉDUCATEUR(TRICE)¹

Nom : Prénom :
Date de naissance : N° Licence :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Courriel : @
Portable : Club :

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Je désire m'inscrire pour passer la certification du diplôme² : C.F.F. 1 C.F.F. 2 C.F.F. 3
Épreuve(s) à passer : Péda Entretien Les deux
District : des Alpes (SAINTE TULLE) de la Côte d'Azur (CANNET)
Pré-requis : Nombre de places : 20
➤ Être licencié(e) F.F.F. (*saison en cours*)
➤ Être âgé(e) de 18 ans et plus

PIÈCES À FOURNIR

Pièces à retourner à la Ligue Méditerranéenne de Football **avant le 26 Février 2018 dernier délai** :

- La fiche d'inscription ;
- Un chèque de **50 €³** (chèque à libeller à l'ordre de la Ligue Méditerranéenne de Football) ;
OU un chèque de **25 € + 1 bon formation de 25 € (limité à 2 bons par personne durant la saison)** ;
- Les attestations de stage (délivrées par le District) des **deux modules** de votre CFF à certifier.

Nous vous informons que tout dossier incomplet sera refusé et retourné. Seuls les dossiers arrivés complets seront retenus, et par ordre d'arrivée.

Ligue Méditerranéenne de Football
IR2F - Europôle de l'Arbois
390, Rue Denis Papin – CS 40461 - 13592 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3
Courriel : ir2f@mediterranee.fff.fr - Tél. 04 42 90 17 99 - Fax : 04 42 54 15 65

DATE ET SIGNATURE

Fait à : Le :
Signature (*précédée de la mention « lu et approuvé »*)
Le stagiaire : **OU** Le club :

En cas d'acceptation de votre dossier, une convocation vous sera adressée **par courriel**, où figurera le **thème pédagogique** sur lequel vous serez évalué(e).

¹Partie à remplir **OBLIGATOIREMENT** dans son **intégralité** afin de pouvoir mettre à jour vos données, vous envoyer la convocation par **courriel** et vous envoyer le diplôme par courrier avec accusé de réception en cas de réussite ;

²Cochez qu'**une** seule case : vous **ne pouvez pas** vous inscrire pour passer deux diplômes lors d'une même certification ;

³Chèque encaissé à l'issue de la certification ou en cas de **désistement à moins de 7 jours** de la certification.